

## **Réunion du conseil d'administration tenue le 7 janvier 2014**

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy tenue le mardi 7 janvier 2014 à Place 400 (400, rue Main) à Saint John.

### **1. Ouverture de l'assemblée**

La présidente Grace Losier, déclare la séance ouverte à 10 h.

### **2. Sont présents**

#### **MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Grace Losier, mairesse de Grand Bay-Westfield, présidente du conseil  
Murray Driscoll, maire de Quispamsis, vice-président  
Bill Bishop, maire de Rothesay  
Bette Ann Chatterton, mairesse de St. Martins  
Mel Norton, maire de Saint John  
Brenda Rathburn, représentante de DSL  
David Rogers, représentant de DSL  
Joan Seeley, représentante de DSL  
Sandra Speight, représentante de DSL

#### **AUTRES**

Jack Keir, directeur général  
Marc MacLeod, Gestion des déchets solides de Fundy  
Brian Shannon, Commission de services régionaux de Fundy  
Ivan Corbett, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux  
Brent Whelan, ministère de la Sécurité publique  
Membres des médias et du public

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

La présidente demande l'adoption de l'ordre du jour moyennant l'ajout du point 10 a, Contrats découlant d'appels d'offres.

**Proposition** : Adopter l'ordre du jour du 7 janvier 2014 moyennant l'ajout demandé.

Proposé par : Joan Seeley  
Appuyé par : Murray Driscoll  
Vote : proposition adoptée

### **4. Divulcation de conflit d'intérêts**

Aucun

## 5. Adoption de procès-verbal

**Proposition** : Adopter le procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2013 sans modification.

Proposé par : Mel Norton  
Appuyé par : Brenda Rathburn  
Vote : proposition adoptée

## 6. Rapport de construction et de planification

Brian Shannon donne un bref aperçu du rapport annuel.

**Proposition** : Accepter et classer le rapport de construction et de planification tel que présenté.

Proposé par : Mel Norton  
Appuyé par : Sandra Speight  
Vote : proposition adoptée

## 7. Propositions

### 7.1 – Clarification de la répartition de l'indemnité quotidienne

La présidente demande à Joan Seeley d'expliquer sa proposition.

**Proposition** : Que le conseil clarifie la répartition de l'indemnité aux membres du conseil d'administration en précisant qui y a droit et à quel montant.

Joan Seeley ajoute qu'elle a fait cette proposition parce que certains membres n'ont pas une idée claire de qui a droit à l'indemnité quotidienne et de la manière dont elle est répartie; c'est pourquoi elle pense qu'il faudrait établir certaines règles pour en faciliter la compréhension.

La présidente suggère que le directeur général rédige des recommandations concernant l'indemnité quotidienne pour examen et approbation à la prochaine réunion.

Proposé par : Joan Seeley  
Appuyé par : Sandra Speight  
Vote : proposition adoptée

## **7.2 – Révision des critères de répartition de l’indemnité quotidienne**

**Proposition :** Que l’indemnité soit de 200 \$ et qu’une somme de 200 \$ y soit ajoutée pour la technologie nécessaire.

Joan Seeley explique qu’elle a fait cette proposition parce que le montant actuel de 400 \$ de l’indemnité quotidienne doit servir en partie à payer le coût de la technologie et des fournitures nécessaires pour recevoir et imprimer la documentation destinée au travail d’administration du conseil et le coût des communications. Donc, il serait plus approprié de séparer l’indemnité pour séparer la partie technologie et fournitures de bureau – laquelle ne serait pas imposable – de l’indemnité pour la participation au conseil.

Le directeur général répond que le montant complet est imposable, qu’il soit séparé ou non. Cependant, il existe deux manières permettant de réduire le montant imposable.

La première consiste à ce que l’administrateur achète les fournitures nécessaires et réclame le total des reçus dans sa déclaration de revenus annuelle.

La deuxième consiste à ce que l’administrateur achète les fournitures nécessaires pour ensuite les présenter comme dépenses à faire rembourser, de sorte que le montant de la T4 à déclarer s’en trouverait réduit.

Joan Seeley retire sa proposition vu les solutions avancées par le directeur général.

## **8. Séance de planification des priorités – Rapport de la partie II**

La présidente commente que la séance de planification tenue en décembre a été une journée fructueuse qui a permis de mieux comprendre les idées et buts des uns et des autres pour l’avenir et que, pour remplir son contrat, M<sup>me</sup> Paquet a présenté un rapport condensé des deux séances. La présidente ajoute que, si les administrateurs croient que ce rapport rend bien compte de leurs idées, elle aimerait qu’il soit proposé de l’accepter et de le classer.

Proposé par : Mel Norton  
Appuyé par : Sandra Speight

Discussion : Mel Norton aborde le point 3.b.1, selon lequel le mandat de la CSRF doit être approuvé par le conseil.

**Proposition :** Approuver le mandat de la CSRF tel que formulé dans le rapport :

*Favoriser la collaboration pour dispenser des services efficaces et rentables à ses citoyens, ses entreprises et ses partenaires communautaires, en se concentrant sur les résultats mesurables et l’obligation de rendre des comptes. Nous prôtons l’ouverture aux changements positifs dans la prestation des services de gestion des déchets*

*solides, de planification et d'inspection des bâtiments, et nous favorisons la collaboration dans les domaines du maintien de l'ordre, de l'organisation des mesures d'urgence, des loisirs, de la culture et pour tout autre service profitable à notre région.*

Proposé par : Bill Bishop

Appuyé par : Mel Norton

Discussion : Le directeur général avise qu'il y a deux points à considérer. D'abord, les taux d'imposition; une fois que tous les budgets auront été adoptés, il collaborera avec le gestionnaire régional, Ivan Corbett, pour préparer une brève présentation au conseil.

Le deuxième point est de tenir une réunion avec les gestionnaires municipaux de la région pour discuter des idées relatives à la collaboration pour l'avenir.

Vote : proposition adoptée

## **9. Correspondance**

### **9.1 – Association des policiers du Nouveau-Brunswick**

Jack Keir informe qu'il a rencontré M. Bob Davidson de l'Association des policiers du Nouveau-Brunswick et qu'il lui a demandé que sa lettre soit présentée au conseil. Il lui a aussi offert de rencontrer le conseil ou de lui donner une présentation, selon la demande du conseil.

**Proposition** : Accepter et classer la lettre de l'Association des policiers du Nouveau-Brunswick.

Proposé par : Mel Norton

Appuyé par : Sandra Speight

Vote : proposition adoptée

### **9.2 – Ville de Saint John**

Jack Keir informe qu'il a suivi la procédure habituelle et présenté au conseil la correspondance reçue, dans laquelle la Ville de Saint John nous annonce qu'elle se prononce en faveur de l'exploration responsable en vue de découvrir du gaz naturel au Nouveau-Brunswick.

**Proposition** : Accepter et classer la lettre de la Ville de Saint John.

Proposé par : Mel Norton

Appuyé par : Joan Seeley

Discussion : M. Bishop commente qu'il est facile d'accepter et classer une lettre, mais que la réalité est que les finances de la province sont dans un état tel que si on ne fait rien, la situation va empirer; « on ne peut pas attendre que quelqu'un vienne à notre secours ». Nous avons des ressources naturelles : des forêts, du gaz naturel, etc. que nous devons trouver moyen d'utiliser et travailler avec les gens qui pensent comme nous pour trouver des solutions. Il faut que le message ait du poids.

Mel Norton se dit prêt à retirer sa proposition d'accepter et classer si Bill Bishop veut faire une autre proposition.

**Proposition** : Que la Commission de services régionaux de Fundy souscrive à la résolution adoptée par le conseil de la Ville de Saint John le 12 décembre 2013 au sujet de l'exploration responsable de gaz naturel local au Nouveau-Brunswick.

Proposé par : Bill Bishop  
Appuyé par : Mel Norton

Discussion : Murray Driscoll est d'accord pour appuyer la position de Saint John, cependant, nous avons 6000 puits dans la région et notre conseil et notre communauté sont préoccupés par cette exploration. Comme nos résidents ont besoin de leur puits et qu'il existe d'autres options, par exemple les terres de la Couronne, nous ne voulons pas que l'exploration se fasse dans les limites de notre territoire. Nous croyons que chaque communauté ou municipalité a l'autonomie de décider si l'exploration se fera ou non dans sa région.

Mel Norton précise le contexte de la résolution en disant qu'il est question seulement d'exploration qui doit avoir lieu en surface et non de forage qui présenterait un risque pour les puits.

Mel Norton ajoute qu'il a entendu dire que la source de gaz naturel de l'île de Sable sera tarie dans deux ou trois ans et que, s'il n'y a pas d'autre source nationale, nous devons en importer et que la région en subira des conséquences.

Vote : proposition adoptée

### **10 a. Contrats découlant d'appels d'offres**

La présidente demande à Marc MacLeod de donner des explications à propos des soumissions.

Marc MacLeod avise qu'il s'agit de contrats adjugés annuellement pour la fourniture de granulats destinés à l'entretien des chemins et le transport de lixiviat. Le délai de réception des offres de cette année prenait fin le 27 décembre 2013.

Le contrat découlant de l'appel d'offres 2013-03 porte sur la fourniture de granulats destinés à l'entretien des chemins, qui est une condition du Certificat d'autorisation d'exploitation. Ce matériau est utilisé pour couvrir les ordures dans les cellules à la

fois pour créer des compartiments et pour dissuader la prédation par des animaux. De plus, une partie sert aux chemins temporaires et au recouvrement intercalaire.

Deux offres ont été reçues : de Keel Construction Ltd et de L. Halpin Excavating Ltd.

**Proposition** : Adjuger le contrat de 2014 pour le granulats fin au moins-disant Keel Construction pour le prix de 6,25 \$ la tonne.

**Proposition** : Adjuger le contrat de 2014 pour le granulats moyen au moins-disant Keel Construction pour le prix de 6,75 \$ la tonne.

**Proposition** : Adjuger le contrat de 2014 pour le granulats moyen au moins-disant L Halpin Excavating pour le prix de 7,50 \$ la tonne.

Proposé par : Brenda Rathburn  
Appuyé par : Joan Seeley

Discussion : Bill Bishop demande comment l'appel d'offres a été publié puisque seulement deux répondants ont présenté une soumission. Marc MacLeod répond qu'il a été publié comme d'habitude dans le Réseau des possibilités d'affaires du Nouveau-Brunswick (RPANB). Quoique nous ayons reçu bon nombre de demandes d'information, les spécifications font en sorte que certaines organisations ont de la difficulté à les respecter sans que cela entraîne des coûts supplémentaires.

Vote : proposition adoptée

Le contrat découlant de l'appel d'offres 2013-04 porte sur la collecte et le transport de lixiviat sur appel. Le traitement du lixiviat du site d'enfouissement consiste à l'envoyer par citerne à la station de traitement des eaux usées de Lancaster selon l'entente conclue avec la Ville de Saint John. Le site d'enfouissement a deux camions-citernes qui servent sur une base quotidienne; cependant, lors d'un événement climatique important, il peut arriver que d'autres camions-citernes doivent prendre en charge l'augmentation du lixiviat.

Nous avons eu une seule soumission pour le contrat et certaines des raisons ont trait au fait qu'il s'agit d'un service sur appel et que les camions doivent être nettoyés du lixiviat... d'où la réticence à soumissionner.

**Proposition** : Adjuger le contrat de 2014 pour la fourniture de services de collecte et de transport de lixiviat sur appel à Keel Construction pour le prix de 6,25 \$ la tonne.

Proposé par : Joan Seeley  
Appuyé par : Sandra Speight  
Vote : proposition adoptée

## **10 b. Compte rendu de l'Organisation des mesures d'urgence (OMU)**

La présidente commente que la tempête de verglas du temps des Fêtes a causé beaucoup de difficultés à un grand nombre de communautés, la première étant la communication. Le même problème s'était présenté lors du dernier verglas important, en 1998, et malheureusement c'était encore un obstacle de taille cette fois-ci.

La présidente invite le représentant de l'OMU, M. Brent Whelan à faire un compte rendu de la tempête.

Brent Whelan raconte que le tout a commencé par une phase importante d'avertissement au cours de laquelle lui et M. Corbett ont collaboré avec les communautés des DSL les 22 et 23 décembre. Pendant la tempête et les pannes de courant qui ont suivi, M. Whelan gardait le contact avec les municipalités et les communautés des DSL pour savoir quels étaient leurs besoins et à quel endroit. L'OMU s'attend à ce que les communautés aussi bien que les particuliers soient préparés pour une période de 72 heures.

Le 24 décembre, M. Whelan a rencontré les communautés et leur chef des pompiers; des demandes d'aide ont été faites et on y a répondu.

Du 25 au 28 décembre, MM. Whelan et Corbett ont veillé au centre de coordination et tenté de fournir des services. Un des grands problèmes de la région, hormis la panne de courant, était le besoin de sel pour les routes, mais vu que le stock provincial n'était pas réapprovisionné, ces ressources étaient utilisées seulement par le gouvernement provincial.

M. Whelan décrit comme suit cinq priorités de l'OMU :

- 1) Des centres d'accueil chauffés – le rôle de l'OMU est de mettre en rapport les communautés et la Croix-Rouge. Les communautés organisent ensuite les détails avec la Croix-Rouge tels que le personnel, etc.
- 2) Être en contact avec les communautés et leurs premiers répondants.
- 3) Établir un plan régional, actuellement en cours d'élaboration.
- 4) Donner de l'information et de la formation (l'OMU) et des cours de soins d'urgence.
- 5) Faire des simulations où des situations d'urgence sont présentées afin de repérer les faiblesses et les problèmes et les solutions que ces exercices permettent de découvrir.

Un des problèmes à propos des communications, c'est que beaucoup de gens se fient au téléphone cellulaire et aux services internet et à la fibre optique, alors que ces services sont touchés par la panne de courant.

La présidente mentionne qu'un des problèmes a été que le directeur général de la Commission a été laissé à l'écart des communications, alors qu'il serait crucial qu'il soit inclus dans toutes les communications étant donné qu'il parle au nom du groupe.

Joan Seeley commente que malgré l'engagement pris, lors d'une réunion précédente plus tôt cette année, de visiter chaque DSL de la région pour discuter des exigences de l'OMU, cette rencontre n'a pas eu lieu. Elle se dit très préoccupée par ce qu'elle a vu et n'a pas vu. Un des problèmes les plus troublants était le fait que l'OMU dissuadait d'organiser un centre d'accueil où les gens pourraient se réchauffer.

Brent Whelan répond que la façon de procéder de la Croix Rouge pour de tels centres d'accueil est de veiller à ce l'espace nécessaire soit disponible et que des bénévoles puissent s'en occuper; c'est seulement à partir de là que la Croix Rouge fournira du personnel, si possible, pour apporter de l'aide additionnelle.

Murray Driscoll attire l'attention sur le fait qu'on pourrait utiliser la communauté des radios amateurs pour transmettre un message dans le cas où les services de téléphone, de cellulaire et d'Internet sont hors d'usage. Heureusement, sa ville a un plan et bien qu'il y ait eu certains problèmes, ils ont reçu l'aide de la Municipalité de Rothesay dans un domaine particulier : le sel de déglacage. Leur district d'affaires a beaucoup aidé aussi; une organisation en particulier, JDI, en a fait plus qu'on pouvait en attendre en fournissant du bois, de l'eau, etc.

Sandra Speight réitère que la communication était inexistante avec l'OMU dans sa communauté. Elle demande où était le plan, ce qui s'est passé avec l'engagement qui a suivi la réunion à Bradley Lake de venir discuter des besoins et du plan de l'OMU de la région. Vu qu'ils n'ont pas de génératrice, malgré les demandes qu'ils ont faites, ils n'ont pas pu organiser de centre d'accueil et ils n'avaient plus de service téléphonique non plus, donc ils étaient incapables d'appeler qui que ce soit.

Mel Norton commente qu'étant donné que Saint John a été épargnée par les pannes, pour la plus grande partie, il offre l'aide de Ville de Saint John si on en a besoin à l'avenir.

David Rogers commente que, de façon générale, sa communauté n'a pas été touchée, cependant il se demande pourquoi Énergie NB n'a pas rétabli le courant immédiatement quand l'émondage des arbres a été terminé, puisque le service avait été interrompu pendant cette opération. Là encore, la communication a été un problème sur ce plan, car personne ne pouvait dire quand l'électricité reviendrait.

Bill Bishop commente que la leçon à tirer de cette tempête, c'est le besoin d'avoir un programme d'émondage des arbres. Que même s'il est bon de profiter de l'ombre des arbres, c'est encore plus important d'avoir de l'électricité. En conséquence, la Municipalité de Rothesay collaborera avec Énergie NB pour établir un programme d'émondage.

Brenda Rathburn demande pourquoi on n'a pas fait venir l'armée. Brent Whelan répond qu'il y a seulement quelques situations où cela pourrait se faire et qu'il faudrait que toutes les autres ressources aient été utilisées et que l'état d'urgence soit déclaré. Elle reprend pour réitérer que la communication était absente et qu'il aurait dû y avoir un plan.

La présidente commente que la communication a été un problème en effet, mais qu'étant donné que la ville avait un plan, on a pu établir un centre d'accueil et que, même s'il a fallu le déménager quelques fois, l'utilisation de l'église St. Matthews à quelques occasions leur a permis de s'en tirer aussi bien que possible.

Le directeur général commente qu'Énergie NB mériterait des félicitations pour le dur travail effectué dans des conditions très difficiles. Un cas particulier qui était préoccupant à Grand Bay-Westfield a été l'impossibilité d'ouvrir les postes d'essence; les véhicules d'urgence ont dû se rendre à Saint John pour faire le plein, mais à leur retour, ils avaient déjà consommé la moitié d'un réservoir. Il y a un garage du ministère des Transports muni de pompes à essence à Woodmans Point, mais vu l'absence de génératrice, cette installation était inutilisable. Ce serait facile à arranger en équipant le garage d'une génératrice pour que le carburant soit disponible en cas d'urgence.

La présidente commente que, même si beaucoup de choses se sont mal passées, il y en a aussi qui ont bien tourné. Tout le monde a relevé le défi, les pompiers, la Croix-Rouge et les églises locales, Énergie NB. Mais il doit exister un plan pour tous, les municipalités ont le leur, mais les DSL doivent en avoir un aussi.

Pour ce qui est des communications, la présidente mentionne que les communautés peuvent obtenir une licence de radio AM qui leur donnerait la capacité de transmettre des messages au public.

**Proposition** : Que le coordonnateur et le gestionnaire de district de l'OMU rencontrent le directeur général et tous les chefs des pompiers pour discuter des solutions pour l'avenir.

Proposé par : Murray Driscoll  
Appuyé par : Brenda Rathburn  
Vote : proposition adoptée

## **11. Levée de la séance**

La présidente demande s'il y a d'autres sujets à discuter avant de lever la séance.

**Proposition** : Lever la séance à 11 h 46.

Proposé par : Joan Seeley  
Appuyé par : David Rogers  
Vote : proposition adoptée

ADOPTÉ (date) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Grace Losier, présidente du conseil

\_\_\_\_\_  
Jeanne DeCourville, secrétaire de séance